

13^e Rencontres Farre, le 19/01/2010
Discours de Christophe Grison, président de Farre,
en présence de Madame Michèle Pappalardo,
Commissaire générale au développement durable

Madame la Commissaire Générale,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Au terme de cette journée riche en débats et en propositions, je voudrais tout d'abord m'adresser aux membres de Farre, pour leur exprimer mon émotion et ma satisfaction d'être là aujourd'hui.

Mon émotion tout d'abord car c'est la première fois que j'interviens devant vous en tant que président de Farre.

Je voudrais simplement dire à nos adhérents et à nos membres qu'avec l'équipe de Farre nationale, je mobiliserai toute mon énergie pour poursuivre et amplifier le rôle et l'image de Farre qu'ont construit mes prédécesseurs, Jean, Alain, Christiane et Bernard.

Je tiens à les saluer chaleureusement.

Je voudrais aussi souligner le travail des agriculteurs Farre qui sont « le cœur battant » de notre association, ils donnent sans compter leur temps, leur compétence et leur enthousiasme pour montrer comment concilier économie et écologie sur l'exploitation.

Ils sont des ambassadeurs « hors pairs » de notre profession.

Grâce à vous, Farre porte une image de modernité et d'ouverture de la profession agricole.

Je voudrais enfin vous dire ma **satisfaction** de me retrouver à la présidence de Farre à un moment charnière : où les remises en cause, les doutes, les interrogations sur le sens de notre métier nous assaillent quotidiennement, mais aussi à un moment où de nouveaux acteurs, de nouvelles parties prenantes se tournent vers nous pour nous demander de repenser nos modèles agricoles, d'imaginer d'autres façons de produire pour exercer de nouvelles « utilités collectives ».

En ce sens la période que nous vivons est extraordinairement difficile mais aussi extraordinairement passionnante. Elle doit, en dépit des « marchands de la peur » qui nous prédisent le film catastrophe « 2012 » chaque matin, nous redonner le goût de l'avenir et le goût de l'action.

Voilà Madame la Commissaire, la posture de notre organisation : une « éthique du changement » alliée à une démonstration « *in situ* » pour être dans le concret et la réalité des choses.

A l'image de l'idéogramme chinois qui donne un double sens au mot crise : **le danger** mais aussi **l'opportunité**, je pense que notre organisation en Forum, c'est-à-dire un lieu de débats, d'échanges d'idées, appuyé sur un réseau d'agriculteurs compétents et motivés, est une organisation qui peut-être particulièrement utile pour renouer les liens entre l'agriculture et la société.

C'est en tout cas le sens du projet stratégique « Farre 2015 » que nous avons adopté à notre dernière assemblée générale et qui vise à faire de notre association un acteur majeur de la relation agriculture et environnement.

Permettez-moi Madame la Commissaire de vous en présenter les 3 idées forces :

Tout d'abord passer d'une stratégie du face-à-face à celle du côte-à-côte

La crise forte que nous traversons, avec ses conséquences en termes de baisse de revenus, ne doit pas nous inciter à nous replier sur nous-mêmes.

Bien au contraire, avec la montée en puissance du développement durable, tout secteur économique doit non seulement rendre des comptes financiers, à ses actionnaires ou ses dirigeants, mais il se trouve aussi de plus en plus redevable de la façon dont il crée une « valeur sociétale » positive ou négative.

Notre conviction est que le secteur agricole – en prise avec des enjeux de plus en plus complexes liés à la santé, à l'alimentation, au vivant – doit être particulièrement vigilant sur cette valeur sociétale et mettre en place une véritable **stratégie d'écoute** vis-à-vis des « nouvelles parties prenantes » qui frappent à la porte de nos exploitations et qui nous demandent des comptes, parfois avec virulence.

Fidèle à son esprit pionnier, le Conseil d'Administration de FARRE a proposé à la Ligue de Protection des Oiseaux, à France Nature Environnement, aux représentants de l'agriculture intégrée de faire partie de notre conseil scientifique et ceci pour au moins 3 raisons :

- Tout d'abord parce que nous pensons que la complexité sociétale ne peut se traduire que partiellement et tardivement dans la loi et qu'il faut donc - par un dialogue enrichi avec de nouveaux acteurs - anticiper et décrypter les messages de la société.

- Ensuite parce que ces acteurs ont une capacité à exprimer ce que d'autres ressentent et font émerger des préoccupations montantes que l'on appelle des signaux faibles, et qui peuvent très rapidement influencer sur nos façons de faire et d'agir.

- Enfin, parce que l'expérience que nous venons de conduire en travaillant pendant 5 ans sur l'amélioration de la biodiversité dans les exploitations avec la LPO, la FNAB, la FNCIVAM nous démontrent que nous avons tout à gagner à unir nos forces, à débattre sur le fond plutôt qu'à nous invectiver par voie de communiqué.

Le recueil de fiches techniques « comment améliorer la biodiversité sur votre exploitation » que nous avons réalisé avec l'ensemble de ces organismes en est l'illustration.

La deuxième idée-force de notre projet stratégique concerne notre réseau d'agriculteurs

Depuis la création de Farre, en 1993, les « fermes de rencontre » sont la marque de fabrique, la pierre angulaire de l'action et de l'existence de Farre.

Au nombre de 5 à 10 par département, elles sont de véritables « laboratoires d'idées » pour notre association en testant, expérimentant toute initiative ou technique de nature à améliorer les pratiques dans une démarche de progrès continu et en recevant du public pour montrer l'évolution de nos métiers.

Mais avec le temps, certains comités départementaux se sont essouffés faute d'appui professionnel local.

Avec Farre 2015, nous souhaitons donc revivifier et élargir la base de notre réseau en y faisant rentrer de nouveaux profils d'agriculteurs qui étaient peut-être hésitants à nous rejoindre jusque là en raison de l'obligation de se certifier en agriculture raisonnée.

Pour cela nous avons déjà réalisé une tournée régionale et nous allons engager une campagne d'adhésion au niveau national en prenant appui sur tous les relais fournis par nos partenaires membres de Farre ainsi que par voie de presse.

Notre objectif est que d'ici 2015, chaque département puisse disposer d'un réseau d'agriculteurs Farre qui travaillent en lien avec les organisations départementales.

De même, l'évolution de la réglementation, l'accélération de la mondialisation, la complexité des enjeux nous incitent à remettre sur pied un cycle de formation pour les agriculteurs de notre réseau.

En lien avec VIVEA, le fonds de formation continu des agriculteurs, des entrepreneurs des Paysages et des Territoires et avec des spécialistes de la communication, nous allons au cours de cette année élaborer un programme de formation Farre 2015 destiné à donner à chaque agriculteur la compétence et les techniques de pédagogie moderne pour être plus efficace, plus pertinent et mieux compris lors des échanges avec des représentants de la société civile.

Notre objectif est que d'ici 2015 tous les agriculteurs anciens et nouveaux membres suivent cette formation.

Enfin la 3^e idée force consiste à créer de nouveaux réseaux spécialisés pour une communication par la preuve

Depuis 7 ans, nous avons créé le principe de ces réseaux spécialisés qui réunit des agriculteurs et une organisation ou des entreprises ayant une compétence spécifique sur un domaine précis.

Pour une organisation chargée de la communication, de tels réseaux sont indispensables d'une part parce qu'ils nous permettent de faire travailler ensemble des partenaires qui n'ont pas vocation à le faire naturellement.

D'autre part, parce qu'ils enrichissent, crédibilisent, transforment le discours que nous tenons sur l'amélioration des pratiques agricoles en un discours de la preuve.

Quatre réseaux existent déjà et nous permettent de couvrir des thématiques importantes :

- comme les bonnes pratiques phytosanitaires avec l'UIPP
- la biodiversité, dont j'ai parlé tout à l'heure avec la LPO, la FNAB et la FNCIVAM
- le machinisme avec Axema et l'ensemble des entreprises de matériels agricoles
- enfin, le dernier réseau concerne la santé et la sécurité au travail avec la MSA.

Nous sommes en train de créer 3 nouveaux réseaux, l'un sur l'énergie avec l'objectif de mieux maîtriser les Gaz à Effet de Serre, un autre sur le sol notamment pour raisonner mieux l'agronomie et tester la faisabilité technique des indicateurs de qualité du sol.

Enfin un dernier réseau verra le jour courant 2010 sur le thème de la « production intégrée ».

Au total ce sont près de 100 agriculteurs et 25 organismes qui travailleront ensemble pour proposer des solutions concrètes, et mieux intégrer l'environnement dans l'acte de production.

Demain, à l'occasion de la convention annuelle, nous réunirons pour la première fois l'ensemble de ces réseaux spécialisés de façon à évaluer les actions réalisées et bâtir le programme des mois à venir.

Enfin parce que le Grenelle de l'environnement a mis en évidence que les agriculteurs étaient sur la bonne voie par rapport à l'environnement, nous voulons que chaque réseau spécialisé élabore 2 ou 3 indicateurs de résultats de façon à disposer des références sur l'ensemble du territoire.

La création d'une dizaine d'indicateurs simples mesurés régulièrement sur les exploitations des réseaux nous permettra ainsi de faire évoluer le rôle de nos fermes de rencontre, de travailler plus en lien avec les OPA départementales et régionales et nous ouvrira un terrain de communication plus technique et plus concret.

Voilà, Madame la Commissaire, à un moment où votre ministère cherche à donner corps aux engagements du Grenelle vous pouvez constater que notre réseau et nos partenaires continuent à se mobiliser pour convaincre les agriculteurs que l'environnement n'est pas une contrainte mais bien une réelle opportunité qui les concerne directement.

C'est tout le sens du colloque que nous organisons aujourd'hui sur le thème de l'innovation environnementale.

En effet, Madame la Commissaire, si nous avons choisi ce thème de l'innovation, ce n'est pas pour céder à je ne sais quelle sirène moderniste. Non ! C'est parce que nous avons la conviction que l'innovation est la porte d'entrée pour que les agriculteurs accomplissent leur révolution environnementale.

Car c'est bien là que le bât blesse, Madame la Commissaire. Pour la majorité des agriculteurs aujourd'hui l'environnement est synonyme de contrainte, de paperasses et de pénalités. Il n'est jamais présenté comme un enjeu de développement pour l'agriculture.

Alors qu'il faudrait lever les contraintes, travailler sur les enjeux et les perspectives, les agriculteurs ont vraiment l'impression d'être devenu une profession « sous surveillance ».

- N'y a-t-il pas d'autres solutions que d'empiler les réglementations, les directives les unes sur les autres ?

- N'y a-t-il pas moyen de créer de l'emploi en redonnant l'initiative et en favorisant l'innovation dans nos exploitations ?

Sur ce point, le Grenelle n'a pas fait beaucoup avancer les choses, bien au contraire ! Car l'agriculture a surtout été traitée comme un secteur « fautif » dont il fallait corriger les erreurs et non comme un secteur stratégique d'avenir.

Ce point est fondamental, on ne peut pas demander aux agriculteurs de changer de logiciel du jour au lendemain sans leur donner des perspectives d'avenir, des repères, des incitations pour modifier leurs pratiques.

Même dans le contexte de crise financière, économique et environnementale que nous connaissons, le gouvernement ne doit pas se limiter à colmater des brèches ; il doit montrer un chemin qui balise l'avenir pour lutter contre le sentiment de peur qui monte dans l'opinion.

Trois messages nous semblent primordiaux :

Le 1er message à faire passer est de casser l'assimilation qui est faite entre environnement et retour au passé.

Les différentes tables rondes qui se sont succédées aujourd'hui ont démontré que notre métier est à la veille de mutations et d'innovations extrêmement prometteuses.

Il faut donc sortir de cette vision passéiste qui oppose le progrès à l'environnement et créer les conditions pour que le secteur coordonne ses différentes initiatives liées à l'innovation.

Comme cela a été dit, un grand nombre d'innovations ont été laissés de côté parce qu'elles n'étaient pas adaptées au contexte.

Mais maintenant la donne change : l'exigence de produire avec moins d'eau, moins de terre, moins d'énergie et moins de chimie bouscule tous les modèles de production : des solutions biologiques sont à creuser de même que nous devons repenser la rotation et la diversité de nos assolements car nous avons parfois simplifié à outrance.

Nous devons également prendre conscience que les couverts végétaux ne sont pas une entrave à la production mais représentent, de plus en plus, une culture de fertilisation, en restant pragmatique pour accorder de la souplesse dans les dates d'implantation.

Ces différents exemples démontrent que tous ceux qui préconisent de mettre « la nature sous cloche », se trompent lourdement mais c'est par la formation, par la technique, par des biotechnologies maîtrisées que nous arriverons à innover, à trouver de nouveaux itinéraires techniques moins dépendants de la chimie et moins consommateurs d'énergie.

Le deuxième message sur lequel nous devons travailler concerne la perception du secteur économique agricole vis-à-vis de l'environnement.

En effet, si l'on se retourne sur les 10 dernières années, force est de constater que la pression environnementale est surtout venue de Bruxelles et de la PAC par l'intermédiaire de la conditionnalité des aides, des Directives, des BCAE mais qu'aucun gouvernement ne s'est réellement engagé à faire de l'environnement un nouveau levier de développement.

La fameuse croissance verte dont on nous rabat les oreilles depuis le Grenelle n'a pas franchit les portes de nos exploitations !

Pour préciser ma pensée, permettez moi, Madame la Commissaire, de prendre mon cas personnel.

Sur les 10 dernières années, j'ai personnellement investi 80 000€ sur mon exploitation en infrastructures ou services environnementaux.

Pourquoi l'ai-je fait ? Pour des raisons réglementaires ou des mises aux normes ? Oui à hauteur de 25 000 € car mon exploitation est située sur un bassin de captage et je ne pouvais pas prendre le risque d'être à l'origine d'une pollution dans ma commune. Mais les 55 000€ restants, je les ai investi dans mon aire de remplissage, dans l'aménagement et la sécurisation de ma cour de ferme parce qu'ils me sont directement profitables aujourd'hui et qu'ils le seront à ceux qui me succéderont.

Il faut donc sortir du cliché que l'environnement est un investissement improductif pour l'agriculteur.

Agir de façon durable, ça paye ! C'est maintenir la fertilité de ses sols, c'est réduire sa consommation d'énergie, c'est diminuer sa facture d'intrants, c'est améliorer la valeur de son capital, c'est participer à l'attractivité de son territoire, c'est être compris et accepté dans son village ou sa commune et au final c'est mieux gérer son exploitation.

Plus généralement, avec la fin du pétrole, le lien avec le territoire va se renforcer car on ne pourra plus transporter les matières premières aussi facilement d'un bout à l'autre de la planète. Le rôle de l'agriculteur, en tant que producteur de biomasse, va donc prendre une autre dimension et des

terrains de recherche gigantesques vont s'ouvrir pour substituer à notre économie fortement émettrice de carbone fossile le recours à du carbone végétal.

Investir dans l'innovation environnementale est donc une priorité que le gouvernement doit encourager fortement.

Des outils comme les pôles de compétitivité existent déjà et certains travaillent d'arrache-pied sur les biocarburants de 2^e génération mais il faut aller plus loin Madame la Commissaire car, comparé aux Etats-Unis par exemple, notre investissement dans l'innovation reste faible.

Le troisième et dernier message concerne l'actualité législative et la mise en place de la nouvelle certification Haute Valeur Environnementale

Depuis 2 ans et le Grenelle de l'environnement, les agriculteurs qui veulent s'engager dans une démarche de certification pour prouver leur contribution environnementale, sont en attente de ce nouveau dispositif.

On nous a dit que l'agriculture raisonnée n'était pas assez environnementale ou trop compliquée. Il n'empêche, depuis 2 ans, rien n'existe et le discours du gouvernement sur cette question reste pour le moins assez vague et peu volontariste.

Nous voudrions attirer votre attention, Madame la Commissaire, sur la nécessité de ne plus tarder à sortir ce texte car, là encore, les attermolements politiques, les contraintes réglementaires risquent de donner une nouvelle fois raison à ceux qui pensent que la loi arrive toujours trop tard et en décalage avec la réalité.

Or, plus le temps passe, plus les détracteurs de toute forme de certification fourbissent leurs armes pour torpiller un dispositif qui les dérange.

Or, loin d'être imparfaite, cette certification a le mérite de proposer de fédérer l'ensemble des autres dispositifs existants et permettrait de donner une impulsion et une cohérence d'ensemble, ce qui manque cruellement aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle nous souhaiterions que le ministère de Développement durable et celui de l'Agriculture puissent afficher une ambition commune pour cette certification HVE.

Un certain nombre de points importants restent à caler notamment sur la communication sur les produits et sur l'incitation fiscale. Or, le crédit d'impôt a disparu de la dernière version, là encore comment voulez-vous que les agriculteurs s'engagent sans incitation ?

L'engagement du gouvernement sur ces deux points sera en tous cas déterminants pour convaincre les agriculteurs de s'engager dans ce dispositif.

Madame la Commissaire,

La mise en place d'une politique d'innovation environnementale dédiée à l'agriculture est une chance pour le troisième millénaire.

C'est une chance pour les agriculteurs de retrouver un sens dans leur métier en valorisant à nouveau le lien avec le territoire.

C'est une chance pour l'agriculture de sortir de l'impasse stratégique dans laquelle elle était enfermée en lui proposant un nouveau cadre en accord avec la société.

C'est une chance pour notre pays d'inspirer à nouveau une politique européenne que nous voulons forte et ouverte sur le monde.

Madame la Commissaire, vous l'aurez compris, à Farre, « nous regardons d'avantage la forêt qui pousse que l'arbre qui tombe », nous espérons donc que 2010, année mondiale de la biodiversité sera l'occasion d'un dialogue renforcé entre l'agriculture et la société.

Je vous remercie